

## **Une nouvelle étape de la mondialisation? A propos de la libéralisation des mouvements d'hommes**

Rolande Borrelly Alda Delforno GRREC - UPMF - Grenoble

Les migrations internationales peuvent-elles être considérées comme une question économique à part entière? On est porté à en douter. La plus grande partie de la littérature économique sur les migrations internationales est imprégnée de considérations morales, politiques voire idéologiques. Les économistes semblent éprouver beaucoup de difficultés à dégager leurs analyses de ce contexte sensible du phénomène de l'immigration. On peut comprendre que les discriminations dont les étrangers sont généralement victimes, ici et là, mobilisent l'analyse économique tout comme le font les inégalités de développement à l'origine des migrations. Mais ce n'est pas de l'accumulation d'observations, ni du chiffrage de ces états que peut surgir un savoir d'intention scientifique dans ce domaine. Plus problématique encore est la démarche habituelle qui se donne directement pour finalité d'identifier un moyen de faire cesser la migration. On ne peut pas nier que les aspects juridiques, politiques, sociologiques ou moraux de l'immigration<sup>1</sup> soient de nature à entraîner une dilution de la dimension économique du phénomène mais cela ne peut justifier de privilégier une vision normative. En ce sens on comprend facilement que dans son rapport 95 qui s'intitule Le monde du travail dans une économie sans frontières<sup>[1]</sup>, la Banque Mondiale déclare, dans l'introduction du chapitre consacré aux migrations internationales, " les migrations restent politiquement bien plus sensibles que les flux de marchandises ou de capitaux ", mais cela ne devrait pas, pour autant, justifier que le sujet soit ramené à l'étude de trois questions que le Rapport formule ainsi : (a) les migrants viennent-ils effectivement prendre le travail de personnes originaires du pays d'accueil et contribuent-ils à la disparité des salaires? ; (b) ces immigrés représentent-ils une charge nette pour le budget de l'Etat? ; (c) qu'est-ce qu'il est possible de faire dans les pays pauvres pour arrêter l'exode de travailleurs qualifiés? Il y a bien des économistes qui ne se sont pas laissés arrêter par ces dimensions socio-politiques inhérentes au sujet. La position emblématique est ici celle du Prix Nobel Gary Becker pour qui la libre circulation des personnes est un bien économique comme n'importe quel autre et qui en traite à partir de la figure du marché. L'environnement problématique évoqué ci-dessus ne s'en trouve pas pour autant évacué. L'unique objectif poursuivi par G. Becker est définir une méthode de contrôle des flux migratoires : la mise aux enchères du droit d'entrée décidera du juste prix de ce bien, le " péage " que devra acquitter le migrant éliminera toute candidature à l'immigration de nature déséquilibrante pour l'économie d'accueil. Il ne s'agit pas cependant d'entrer ici dans le débat méthodologique (economics versus économie politique) mais il ne s'agit pas non plus de refuser l'évidence : le travail ne peut pas être pensé sans prendre en compte sa relation avec le capital dans les économies contemporaines. Certes, aujourd'hui, l'économie dans ses préoccupations courantes réussit souvent à gommer la dimension

productive, la finance absorbe et anéantit la référence au concret de la production. Comme l'écrivent Jean et John Comaroff, la vision banale du capitalisme a désormais investie le marché " d'une capacité presque mystique de produire et de livrer de l'argent et des produits "3 Dans la période actuelle la mondialisation a brutalement donné du relief à la dimension économique des mouvements d'hommes transfrontières. D'un côté, le traitement des phénomènes de croissance ou d'intensification des échanges de marchandises et de circulation des capitaux a contaminé l'approche des flux migratoires. La question des migrations internationales trouvent maintenant plus facilement une place dans les manuels standard d'économie internationale. De l'autre, l'amointrissement (au moins apparent) du rôle des Etats a laissé imaginer qu'ils pourraient aussi renoncer à contrôler les mouvements d'hommes. Ici et là des responsables politiques ont pris position en faveur de la libéralisation de ces mouvements. Et, même, dans plusieurs pays les politiques restrictives d'immigration mises en place dans les années 70 ont été assouplies ou compensées par des procédures de régularisation d'une certaine importance. Reste qu'une analyse économique de la dynamique des migrations a bien du mal à se développer dans ce cadre. Une mondialisation du travail qui serait symétrique et parallèle à celle des marchandises et des capitaux est une tendance que l'on ne voit pas émerger (I). Les migrations dans leurs caractéristiques contemporaines ne sont ni la cause, ni l'effet d'une quelconque intégration économique à l'échelle mondiale. Bien au contraire, ce qu'on peut lire dans leur empreinte spatiale et leur profil temporel, c'est le processus de déstructuration des systèmes productifs et, également, l'instabilité structurelle de l'économie internationale (II).

I – Migrations et mondialisation du travail Une vaste littérature traite de la mondialisation du marché du travail, ce qui n'est pas équivalent à la mondialisation du travail. Si certaines de ces études distinguent les deux domaines, rares sont celles qui explicitent, dans ce cadre, une analyse des migrations. La mondialisation des marchés du travail concerne la mise en concurrence des travailleurs par les mouvements de capitaux et par la libre circulation des biens. Il s'agit en fait de l'impact de la mondialisation sur les marchés locaux du travail. On retrouve là l'hypothèse traditionnelle de l'immobilité du "facteur" travail, de fait assimilable à la terre ou aux ressources naturelles. (Et du reste, conserver cette hypothèse est indispensable pour la théorie concernée, puisque dans le cas où seraient tenus simultanément pour mobiles le capital et le travail, l'échange de marchandises n'aurait plus de raison d'être).

Une fois encore, le rapport de la Banque mondiale de 1995 est significatif de cette approche inspirée de la théorie pure de l'échange international. Ce n'est qu'après avoir traité de la mondialisation du marché du travail et sans rapport direct avec ce premier développement, dans un chapitre éloigné, qu'est abordée la question des migrations internationales4. Mais on peut également trouver cette démarche dans des analyses qui essaient de se démarquer de l'orthodoxie. Ainsi, Dani Rodrik consacre-t-il exclusivement son étude La globalisation est-elle allée trop loin ?5 à l'impact des changements des flux dans l'économie internationale sur les conditions d'exercice du travail et sur le contexte social. Si l'on doit trouver une explication à cette marginalisation de la question des migrations internationales dans les analyses de la

mondialisation, c'est sans doute dans une appréciation plus directe du phénomène qu'il faut la chercher. Peut-on parler de mondialisation du travail au sens d'une accélération et d'une généralisation des migrations transfrontières ? Les observations quantitatives et qualitatives ne laissent guère espérer qu'on puisse assimiler les évolutions des mouvements d'hommes à celles des flux de capitaux et de marchandises.

## **1 – Les tendances des migrations internationales**

Amplification des mouvements migratoires, vagues de migrations, accentuation de la pression migratoire, quelle réalité inscrire derrière ce vocabulaire, qui n'est pas, de toute évidence, celui du statisticien ? Il y a, pour le moins, débat sur l'existence d'une accélération significative des migrations, comparée à celle des flux de marchandises et de capitaux. 1.1 – Comme on le sait, les données statistiques relatives aux mouvements d'hommes d'un pays à l'autre ne peuvent pas être établies avec une précision égale à celle des flux économiques transfrontières<sup>6</sup>Le problème est d'autant plus crucial que l'ordre de grandeur de ces mouvements avoisine celui de l'erreur statistique : le "nombre de personnes à l'étranger" est estimé autour de 2 % de la population mondiale. L'importance des variations de ce chiffre est, d'évidence, difficile à apprécier, sans compter les conséquences du choix de la période sur laquelle on les mesure<sup>7</sup>

**Pourcentage de la population totale et active, dans quelques pays de l'OCDE  
Population étrangère ou née à l'étranger**

	population totale		population active	
	1987	1997	1987	1997
Autriche	4,3	9,1	5,4	9,9
Belgique	8,7	8,9	6,8	7,9
Danemark	2,7	4,7	2,1	3,1
Finlande	0,4	1,6	...	0,8
France	6,8	6,3	6,3	6,1
Allemagne	6,9	9,0	6,9	9,1
Irlande	2,2	3,1	2,5	3,4
Italie	1,0	2,2	1,3	1,7
Japon	0,7	1,2	...	1,0
Luxembourg	26,8	34,9	37,6	55,1
Pays-Bas	4,0	4,4	3,0	2,9
Norvège	2,9	3,6	2,3	3,8
Portugal	1,0	1,8	1,0	1,8
Espagne	0,9	1,5	0,4	1,1
Suède	4,8	6,0	4,9	5,2
Suisse	14,9	19,0	16,6	17,5
Royaume-Uni	3,2	3,6	3,3	3,6
	population née à l'étranger		actifs nés à l'étranger	
Australie	20,8	21,2	25,4	24,6
Canada	15,4	17,4	18,5	18,5
Etats-Unis	6,2	9,3	6,7	10,8

source : OCDE Tendances des migrations internationales, rapport SOPEMI 1999.  
La répartition par grande région du nombre de non-nationaux (au sens de personnes détenant un passeport étranger) est elle aussi intéressante.

**Estimation du nombre de non-nationaux par grande région de migration  
millions**

	personnes actives	personnes charge	à total
Afrique	6-7	12-14	18-21
Amérique du Nord	8	8-10	16-18
Amérique centrale et du Sud	3-5	4-7	7-12
Asie du Sud, du Sud-est et de l'Est	2-3	3-4	5-7
Asie de l'Ouest (Etats arabes)	6	2-3	8-9
Europe	11-13	15-17	26-30
dont Europe occidentale	9	13	22
Total	36-42	44-55	80-97

source : BIT, Rapport III, partie I-B, Travailleurs migrants, Genève, juin 1999. L'interprétation de ces données est encore compliquée par les différents éléments liés aux politiques d'immigration, variables selon les pays et, pour un même pays, selon les périodes : mesures favorables au regroupement familial, législation sur la nationalité, procédures de régularisation. Et encore faudrait-il tenir compte des politiques de retour. On peut apprécier l'importance prise par les migrations dans les vingt dernières années à partir de la mesure de leur accroissement. La plupart des données convergent vers une estimation du "stock" mondial de migrants qui serait passé de 80 à 120 millions. Cet accroissement de 50 % ne porte qu'à 2,3 % la part des migrants dans la population mondiale, si l'on retient l'estimation de Peter Stalker<sup>8</sup>. Comme cet auteur le fait lui-même remarquer, le contraste est frappant avec la part atteinte par le commerce mondial dans le PIB mondial (29 %) et celle atteinte par les investissements directs à l'étranger dans la FBCF mondiale (6 %). Si le volume des migrations ne permet pas de repérer une évolution significative de la mobilité géographique, d'autres indicateurs semblent pourtant la confirmer. Etablissant depuis longtemps des statistiques sur les "principaux" pays d'immigration et d'émigration, le Bureau International du Travail trouve dans l'augmentation de leur nombre la preuve de l'accélération du phénomène migratoire<sup>9</sup>. De 1970 à 1990 le nombre des "principaux" pays d'immigration est passé de 39 à 67, celui des pays d'émigration de 29 à 55 et celui des pays à la fois d'immigration et d'émigration, de 4 à 15. L'argument, qui est repris par P. Stalker, n'est quand même pas entièrement convaincant. D'une part, la définition de la catégorie "principal" pays d'immigration (ou d'émigration) n'est pas directement et exclusivement liée aux mouvements de population ; d'autre part, et surtout, la période sous examen a été riche en restructurations politiques (le nombre d'Etats a été multiplié) et, tout naturellement, ce processus s'est accompagné de redistributions de population selon les nationalités.

1.2 – De toute manière, comme cela est généralement reconnu pour les flux de commerce et d'investissements, le phénomène caractéristique est celui de la régionalisation plutôt que celui de la mondialisation. Divers rapports soulignent la polarisation des flux migratoires sur certains espaces. Selon R-E Verhaeren, on peut distinguer aujourd'hui quatre grandes zones "d'attraction migratoire" : l'Amérique du Nord (Etats-unis, Canada), l'Union Européenne (plus spécialement les dix pays liés par l'accord de Schengen), le Moyen-Orient pétrolier et la région Asie-Pacifique (y compris l'Australie et la Nouvelle-Zélande)<sup>10</sup>. Ceci étant, nous devons noter qu'aujourd'hui, plus de la moitié des mouvements migratoires mondiaux s'effectuent entre pays de la périphérie eux-mêmes (nous reviendrons plus loin sur cet aspect).

2 – Une mobilité à l'état pur ? Il est devenu banal d'invoquer la baisse du coût des transports et le développement des moyens de communication comme raison première de la mondialisation. L'analyse des migrations n'échappe pas à cette référence. S'y ajoute même l'idée que cela lève les obstacles psychologiques et culturels aux déplacements d'un point à l'autre du globe. L'idée qu'il y aurait « compression du monde et intensification de la conscience du monde comme un tout » (P. Stalker) est utilisée pour légitimer l'idée que la mobilité est naturelle. C'est dans cette perspective

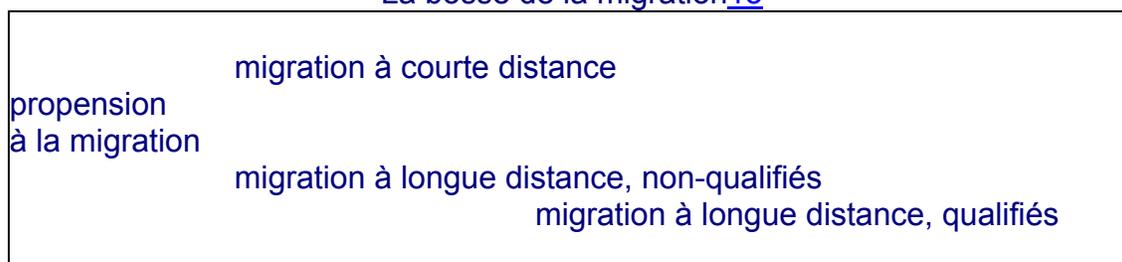
que certains sociologues et économistes attachent une grande importance à une double série de phénomènes, dont la nouveauté se révèle, à l'examen, discutable. 2.1 – Il est sûr qu'on peut observer aujourd'hui, une multitude de pratiques qui entourent la décision de migrer et accompagnent le départ, si bien qu'on en arrive à parler « d'une industrie de la migration ». La "demande de migrants" se construit à travers des organisations qui peuvent être celles des utilisateurs futurs de la main-d'œuvre qui migre, aussi bien que celles des immigrants eux-mêmes. Le rapport de la Banque mondiale déjà cité fournit plusieurs exemples de programmes autogérés par les immigrants qui ont permis de répondre à la demande : les infirmières philippines, les "bonnes" sri-lankaises, les ouvriers du bâtiment coréens. Quant à "l'offre de migrants", elle s'organise à travers des réseaux familiaux ou ethniques, quelquefois soutenus par des organisations plus officielles. A cela s'ajoute le développement d'activités qui répondent aux nécessités concrètes du départ lui-même (visa, transport, accueil). Tout un secteur de "services" voit ainsi le jour aux marges des activités marchandes. C'est le "migration business" dont une grande partie, on le sait, est constitué d'activités illicites. Bien sur, cet ensemble d'activités se développe actuellement et utilise les moyens les plus modernes. Hors cette modernité, elles ne présentent aucune nouveauté. Déjà en 1905, le journal Le mouvement socialiste écrivait « chaque année des racoleurs, le plus souvent des prêtres partaient dans l'Italie et ramenaient de la haute et centrale Italie, de misérables travailleurs, à qui ils avaient promis des salaires formidables ». Ou encore, en 1914, on pouvait lire dans le Réveil du nord :« Le métier de marchand d'hommes a pris un développement inattendu. Ces marchands d'hommes se tiennent à l'affût de tous les déracinés ».

2.2 – C'est en systématisant ces observations que les sociologues proposent l'idée d'une "mondialisation par le bas". Il s'agit pour eux d'insister sur le fait que « de nos jours, beaucoup d'immigrants construisent des espaces sociaux qui traversent les frontières géographiques, culturelles et politiques...un élément essentiel en est la multiplicité des activités auxquelles s'adonnent les immigrants à la fois dans leur société d'origine et d'accueil »<sup>11</sup>C'est sur cette base que ces chercheurs adoptent la notion de "communautés transnationales". Certes les exemples de réseaux établis par les migrants entre pays d'accueil et pays d'origine se multiplient, mais le concept recouvre-t-il autre chose que la réalité ancienne et bien connue des diasporas ?

3 – Des mobilités contradictoires Le thème de la mondialisation du travail ne s'est pas développé indépendamment de celui de la mondialisation stricto sensu. Comme s'il allait de soi que tous les éléments soient affectés en même temps par les mêmes tendances. De fait, cette image d'un mouvement d'ensemble n'est validé ni par la théorie ni par les observations empiriques. Bien plus, ces éléments ont tendance à se montrer contradictoires. D'abord, il n'est pas possible de situer les flux d'IDE dans une relation univoque avec les flux migratoires. Ensuite, on doit constater pour les flux de services, a priori les plus susceptibles d'entraîner des mouvements d'hommes, qu'ils s'accroissent effectivement sans que pour autant produise d'effets sur les flux de

travailleurs. 3.1 – L’impact de l’IDE sur les migrations Les politiques préconisées pour réduire les migrations ont été basées l’hypothèse que l’on pouvait attendre de l’investissement, en particulier de l’IDE, une réduction significative de la pression migratoire. On comprend que de nombreuses études de l’impact de l’IDE sur les migrations aient été menées. Leur résultat n’apporte aucune certitude sur la question. D’abord, parce que, comme le souligne Peter Stalker<sup>12</sup>, les IDE se dirigent peu vers les zones traditionnelles d’émigration. On peut en déduire que la raison du déplacement de ces capitaux n’est pas d’aller à la rencontre des réservoirs de main-d’œuvre. Ensuite, les bouleversements induits par l’entrée de capitaux étrangers tendent à accélérer en un premier temps le phénomène d’émigration : avec l’augmentation du PIB par tête, les départs sont plus fréquents et ce n’est qu’après, quand (si ?) le PIB / tête continue d’augmenter que la migration ralentit . Une “bosse” du phénomène migratoire est significative de ce mouvement.

### La bosse de la migration<sup>13</sup>



01234567

revenu moyen par tête (milliers de \$)

En outre, d’autres effets de l’entrée des capitaux étrangers ne vont pas dans le sens de l’emploi de la main-d’œuvre qui serait susceptible d’émigrer : les FTN qui s’installent ne recrutent pas de préférence une main-d’œuvre masculine alors qu’on sait, par ailleurs, que le travailleur migrant est plutôt de sexe masculin, l’émigration féminine, sauf en Asie du sud-est, dépendant en grande partie du regroupement familial. De même, l’installation de zones franches n’amène pas les effets attendus de stabilisation de la main-d’œuvre. L’exemple le plus significatif est celui des maquiladoras, pourtant encouragées par le gouvernement mexicain en accord avec celui des Etats-Unis. Les effets produits sont contraires à ceux espérés : les saisonniers masculins mexicains rejetés des Etats-Unis par la fin du programme bracerone retrouvent pas grâce à cette politique, un emploi au Mexique et vont grossir les rangs des immigrés clandestins<sup>14</sup>, <sup>15</sup>. Ensuite, les technologies les plus récentes utilisées par les FTN familiarisent la main d’œuvre avec de nouveaux procédés de production et un nouvel environnement de travail, voire la forment. Cet apprentissage encourage l’émigration, pour peu que des opportunités meilleures s’offrent ailleurs. Enfin, l’entrée de capitaux joue aussi comme appel de main d’œuvre venue d’autres pays de la zone : c’est le constat que fait D. Rodrik<sup>16</sup> dans sa réponse au Secrétaire Général de la CNUCED : l’accroissement des capitaux installés dans la province chinoise de Taïwan a eu pour effet de susciter une immigration clandestine en provenance de Malaisie, des Philippines et de Thaïlande évaluée entre 100 000 et 200 000 clandestins en 1990. R-E Verhaeren analyse dans la

même perspective les conséquences du développement des capitaux locaux ou étrangers dans les pays sous-développés : les travailleurs, migrent vers les villes, rentrent dans le secteur précaire de reproduction de leur force de travail, tout en étant rattachés en partie et par nécessité à la zone rurale d'origine. La migration internationale ne sera que l'étape suivante du processus ainsi amorcé<sup>17</sup> Loin d'avoir des effets de stabilisation de la main-d'œuvre, les mouvements de capitaux provoquent des mouvements d'hommes dans des directions globalement imprévisibles.

3.2 – Commerce international des services et mouvements d'hommes Le développement rapide des échanges de services est l'une des transformations majeures du commerce international au cours des dernières années. Autrefois comptabilisées dans la catégorie des "invisibles", les exportations mondiales de service représentent aujourd'hui le quart des exportations de marchandises. La conclusion d'un accord général sur le commerce des services (AGCS) dans le cycle de l'Uruguay round porte en quelque sorte reconnaissance de l'importance prise par ce type de transactions, dont la caractéristique première est d'impliquer le déplacement de personnes. Le texte de l'AGCS énonce d'ailleurs que le mouvement des personnes physiques est "un mode de livraison" et que celui-ci concerne à la fois les fournisseurs de services et les personnes physiques ressortissantes d'un Etat membre de l'OMC qui seraient employées par un autre Etat membre de la même organisation. Autant dire que commerce international des services et migrations sont devenues des questions étroitement liées, ou que, plus précisément, la libéralisation du commerce des services appelle maintenant une libéralisation des mouvements d'hommes. Il n'est donc pas étonnant, alors, que ce soit dans la catégorie des "problèmes de cohérence entre les objectifs globaux" que le Conseil du Commerce et du Développement ait examiné cette question nouvelle intéressant le commerce international : les politiques d'immigration. Le caractère restrictif de ces politiques dans les pays importateurs de ces services est en effet le principal obstacle à la libéralisation du commerce pour ce mode de livraison de services<sup>18</sup>. Bien sûr, c'est seulement une partie des migrations qui s'y concernent. L'accès individuel au marché du travail ou l'immigration permanente ne sont pas du ressort de l'AGCS, ni non plus les migrations vers les secteurs de l'agriculture ou de l'industrie. Mais, s'il devait y avoir assouplissement des politiques d'immigration pour les services, il est à prévoir qu'il serait difficile de ne pas lui donner une portée générale. Est-ce cette perspective qui a gêné les négociations prévues par l'AGCS ? Il est difficile de l'affirmer, mais le fait est que, comme le rappelle le dernier rapport de l'OCDE<sup>19</sup>, les discussions au sein de l'OMC concernant la mobilité internationale des personnes dans le cadre de prestations de services sont bloquées. Ainsi donc il ne paraît guère possible d'envisager que l'accélération ou l'intensification des échanges internationaux soit spontanément porteuse d'une libéralisation des mouvements d'hommes.

II – Migrations et intégration économique (mondiale ou régionale) Le thème de la mondialisation a submergé aujourd'hui l'étude des questions internationales. Malgré les difficultés de la conceptualisation dans ce domaine et les débats sur la réalité même des phénomènes invoqués, la notion de mondialisation s'est imposée pour désigner un ensemble de tendances et de processus porteurs d'intégration économique. Sur le fond, l'échelle à

laquelle se joue cette intégration ne fait pas de différence : mondialisation et régionalisation sont finalement de même nature. Bien plus, souvent, la mondialisation (ou la régionalisation) est traitée comme une sorte de *deus ex machina*. La mondialisation « provoque » ceci, « entraîne cela », quand elle « n'exige » pas ceci et cela. C'est ainsi qu'on peut être amené, comme P. Stalker, à envisager d'étudier l'impact de la mondialisation sur les migrations. Une telle exogénéité de la mondialisation par rapport aux mouvements d'hommes n'est guère soutenable. Même si l'on doit reconnaître - comme on vient de le faire - que l'évolution des flux migratoires ne participe pas de la même logique que celle des flux de marchandises et de capitaux, il n'en est pas moins nécessaire de les tenir pour un élément à part entière des transformations de l'économie internationale. Dans cette perspective, à défaut de pouvoir confirmer le rôle de facteur de convergence que leur attribue la théorie néoclassique, on peut au moins leur reconnaître la qualité de bon révélateur de l'instabilité structurelle de l'économie internationale.

1 – La convergence en question

La question de la convergence communément abordée dans la théorie néoclassique des migrations fait écho à celle de l'intégration économique qui est au cœur des analyses de la mondialisation mais, en aucun sens, on ne peut la tenir pour réaliste.

1.1. L'égalisation du prix des facteurs est la prescription basique de la théorie pure de l'échange international que l'on retrouve avec l'analyse des migrations. Le départ des travailleurs d'un pays vers un autre où le salaire est plus élevé doit entraîner une élévation du prix de ce facteur dans le pays de départ et sa diminution dans le pays d'arrivée. Tout le problème est de montrer que cela se passe bien ainsi. Jeffrey Williamson<sup>20</sup> a cherché à le faire sur un échantillon de quinze pays et des données couvrant une période de 150 ans. Il a ainsi pu mettre en évidence deux périodes de convergence. Dans la période 1870-1913, il a repéré un rattrapage significatif entre les salaires européens et les salaires américains ainsi qu'entre les salaires argentins et également canadiens avec les salaires australiens et américains, mais ce n'est pas l'émigration seule qui assure cette convergence, le commerce y a aussi tenu sa place. La seconde période démarre avec les années soixante et court jusqu'à la fin des années quatre-vingt. La convergence observée se produit entre l'Europe et les Etats-Unis et au sein de l'Europe. Mais cette convergence ne s'explique plus principalement par les migrations mais sur la croissance européenne. D'autres travaux cités par P. Stalker<sup>21</sup> montrent qu'en revanche, à l'échelle mondiale la divergence l'emporte dans la période récente et le phénomène est particulièrement net entre les pays de l'OCDE et le reste du monde c'est-à-dire entre les pays d'immigrations et les pays d'émigration. Ainsi, d'une certaine manière se trouve mise en question la vision d'une mondialisation qui mène à l'intégration économique.

1.2. Si les migrations ne conduisent pas à la convergence, ou si elles ne l'expliquent pas totalement lorsqu'elle se produit, c'est que le plus souvent elles ne sont pas assez « libres ». Ce n'est pas la loi d'égalisation du prix des facteurs qui est en cause mais, tout simplement, les conditions dans lesquelles elle fonctionne qui ne sont pas respectées. Les politiques d'immigration d'une manière ou d'une autre faussent le jeu. On peut bien l'admettre mais cela ne sauve pas pour autant la mondialisation. En effet, cela vient rappeler que, pour important qu'il soit, le repli réclamé et accepté de l'intervention des Etats dans l'économie ne peut pas signifier leur disparition. Tant qu'existeront des politiques d'immigration, on ne pourra pas prétendre que les Etats dépérissent. Ces politiques sont l'instrument de gestion de

la distinction entre le national et l'étranger qui est la condition même d'existence de l'Etat. Ce n'est sans doute pas un hasard si les accords d'intégration régionale laissent en dehors de leur champ la question des migrations. 1.3. La problématique de la convergence conduit finalement à discuter d'un point de vue économique la notion de libre circulation. La migration économique ne peut être assimilée au simple déplacement de la personne. Du côté de la demande comme du côté de l'offre, les spécifications physiques, mentales, culturelles sont présentes, spécifications qui ont été produites et seront éventuellement modifiées dans un contexte socio-politique déterminé. Dit autrement la migration n'est pas un changement de lieu mais le passage d'un espace de normes sociales à un autre.

2 – Mondialisation ou crise de l'économie internationale ? Il n'y a pas de mondialisation du travail dans cette période où progressent l'ouverture des économies et leur interprétation, mais l'analyse des migrations peut procéder d'une sorte de décalage des transformations qui se manifestent dans l'économie internationale contemporaine. On peut mettre en correspondance l'orientation géographique des flux migratoires, son évolution et les processus en cours de décomposition / recombinaison des espaces économiques. Toutefois, comme le signalent les crises financières et monétaires maintenant devenues récurrentes, il n'y a pas de linéarité de la trajectoire de cette nouvelle économie mondiale. C'est cette vision d'une mondialisation pas encore tout à fait irréversible qui permet le mieux de comprendre les aspects contradictoires des mouvements migratoires et des politiques d'immigration. 2.1. Prises dans leur dimension spatiale et dans ou encore dans leur composition de forces de travail les migrations deviennent un révélateur efficace de processus de déstructuration des systèmes productifs qui s'est enclenché à la fin des années 60. On retrouve facilement derrière les changements d'orientation géographique des flux de migrants se profile les changements intervenus dans les relations inter-nationales qui structuraient jusque là les principaux espaces économiques du monde capitaliste<sup>22</sup>. On se contente ici d'invoquer une des caractéristiques principales de ce mouvement : la transformation des relations Nord-Sud et la marginalisation d'une partie du Tiers-monde qui en a résulté trouve son reflet dans l'accroissement significatif des migrations internes aux pays sous-développés. 2.2. Les multiples contradictions dans les systèmes productifs, et dans les rapports Nord-Sud s'aggravent. La migration joue le rôle de soupape temporaire, mais finit par devenir un élément même. Ainsi pourrait-on s'étonner de voir l'entrée de migrants se poursuivre, alors même que le chômage perdure. Dans ce cas de figure la qualité des migrants importe : ce sont le plus souvent des travailleurs qualifiés. Les secteurs qui les emploient maintenant adoptent ainsi le comportement des secteurs traditionnellement employeurs de main d'oeuvre immigrée (BTP, services de nettoyage). Ceci signifie que nombre d'activités ne cherchent plus à relever leur taux de profit par la substitution du capital au travail, mais dans l'exploitation d'une main d'oeuvre puisée dans un réservoir extérieur aux frontières de leur système productif. La caractéristique majeure de cette immigration est son caractère a priori temporaire. Parallèlement, le caractère plus ou moins restrictif que prennent les politiques d'immigration ont pour contrepartie l'accroissement des migrations irrégulières poussées par la situation dans pays du Sud et, pour partie, appelée par la situation au

Nord. Cette dialectique migration irrégulière / régulière se surajoute encore à celle de la migration temporaire / définitive qui cette fois ne concerne plus seulement la main d'oeuvre immigrée. Il est devenu banal de souligner que l'installation des immigrés dans le pays d'accueil tend à devenir définitive. Les politiques de regroupement familial qui ont été développées dans de nombreux pays seraient une sorte de confirmation que la migration a perdu aujourd'hui son caractère temporaire. La question mérite discussion, non pas parce qu'il y aurait là, en puissance au moins, un changement de nature de la migration mais parce que c'est la fonction même de l'immigration qui se trouverait mise en question. Deux observations peuvent être faites ici. Tout d'abord, il faut resituer dans la durée les politiques de regroupement familial. Celles-ci n'ont rien d'un élément permanent des politiques d'immigration. Les mesures qui ont été prises dans ce sens sont, partout, venues après que le renvoi pur et simple des travailleurs dans leur pays d'origine soit devenu impraticable. En effet simultanément à la décision de restreindre au maximum les flux d'entrées des mesures de retour forcé ont souvent été prises. L'Allemagne par exemple en 1974 a organisé le départ d'environ un million de travailleurs turcs. Par la suite des politiques actives d'incitation au retour ont été mises en place. C'est à la suite du relatif échec de ces politiques, en France en particulier, que les pratiques du regroupement familial ont commencé à être institutionnalisées. Si on peut être ainsi amené à voir dans l'adoption de ces mesures une sorte de résignation à « garder ses immigrés » c'est que l'on ne peut en aucun cas y voir une stratégie d'intégration : nulle part ces mesures n'ont été accompagnées des moyens nécessaires pour éviter que ne se renforcent les processus d'exclusion sociale déjà en oeuvre. Certes l'analyse mériterait plus de finesse. La politisation extrême de la question de l'immigration en Europe aujourd'hui, voire son instrumentalisation politique dans la période récente laisse beaucoup de champ à l'argumentation y compris pour démontrer le contraire. Tournons-nous donc plutôt vers d'autres régimes pour apprécier autrement ce qu'il en est. L'Asie est là pour nous fournir un exemple clair. La crise thaïlandaise de 1997 qui a révélé une fois de plus l'instabilité actuelle de l'économie mondiale a entraîné un reflux significatif des migrants dans ce pays et dans les pays voisins également affectés par la crise (de l'ordre de 30% en Corée du Sud et en Malaisie), sans compter le contre-choc subi par les pays de la zone d'où provenaient une partie de ces migrants et qui les a contraints à la migration clandestine. Pour conclure cet essai de problématisation de l'économie des migrations on dira qu'il est regrettable que la question des migrations reste un sujet marginal de l'économie et tout particulièrement de l'économie internationale. Il n'est pas sûr que l'étude de la mondialisation, vue sous cet angle ne soit pas plus féconde que vue sous l'angle des marchés financiers.

1 Il faut souligner ici avec force que la littérature sur les migrations traite quasi exclusivement de l'immigration (peu de l'émigration) et qu'en outre les auteurs sont quasi exclusivement originaires des pays d'immigration.

2 Banque mondiale, « Le monde du travail dans une économie sans frontières », Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 1995.

3 Jean et John Comaroff, Nations étrangères, zombies, immigrants et capitalisme millénaire, Bulletin du CODESRIA, 3-4, 1999.

4 Banque mondiale, op. cit.

5 Dani Rodrik, Has globalization gone too far ? , Institute for international Economics, Washington, 1997.

6 On rappelle ici toutes les difficultés de mesure liées à la définition imprécise et variable du "migrant".

7 Sur la dernière période, 1980-2000, les évolutions ont été contrastées entre 1986-1992 et 1992-1998

8 Peter Stalker, Workers without frontiers, BIT, 2000.

9 Rapport III, partie IB, Travailleurs migrants, Genève, juin 1999.

10 Raphaël-Emmanuel Verhaeren, « Panorama des migrations internationales », Informations et Commentaires, n° 106, janvier-mars 1999.

11 cf. Alejandro Portes « La mondialisation par le bas », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 129, septembre 1999.

12 op. cit.

13 ibid., p 104.

14 Cf Thierry Baudasse et Thierry Montalieu, « Les conséquences de l'Alena sur l'agriculture traditionnelle, le secteur informel et les mouvements migratoires au Mexique », in : Commerce Nord-Sud, migration et délocalisation. Conséquences pour les salaires et l'emploi, ss dir. de Jaime de Melo et Patrick Guillaumont, Economica, Paris, 1997.

15 La Banque mondiale, dans son rapport de 1995 (op. cit.), p. 58, présente, de façon didactique, les conséquences de l'installation des maquiladoras, à partir d'un personnage emblématique : Maria. « Maria a récemment quitté son village du centre du Mexique et travaille maintenant dans une maquiladora (entreprise de sous-traitance en zone franche) appartenant à une société américaine. Son mari, Juan, exploite une petite sellerie pour voitures et traverse parfois la frontière pour travailler illégalement dans les fermes californiennes. Maria, Juan et leur fils ont un meilleur niveau de vie depuis qu'ils ont abandonné l'agriculture vivrière, mais le salaire de Maria n'a pas augmenté depuis des années : il est toujours d'environ 10 dollars par jour et devrait même baisser avec les récentes sorties de capitaux »,

16 Globalization, competition, competitiveness and development, High level segment of the 44th session of the trade and development board, 23 October 1997, United Nations Conference on Trade and Development

17 Raphaël-Emmanuel Verhaeren Partir ? Une théorie économique des migrations internationales, PUG, Grenoble, 1990.

18 CNUCED Questions nouvelles intéressant le commerce international TD/B/Ex(10)/CRP.1, Genève, 1995.

19 SOPEMI 1999, op.cit.

20 Jeffrey WILLIAMSON, Globalization, Convergence and History, The Journal of Economic History, 1996, vol 56, n° 2.

21 op. cit., p. 17.

22 On peut se rapporter ici à Gérard de BERNIS, L'économie des migrations internationales : un phénomène contradictoire, inévitable, impossible, Informations et Commentaires, n° 106, janvier-mars 1999.

